

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 30 novembre 2022

Objet : Acompte subvention 2023 Garderie « Les P'tits Loups »

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 Novembre à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à
Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE
Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY,
Jeanne VAUTHAY

Etaient excusés : Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTX,
Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 23/11/2022

Présents : 7

Date d'affichage : 24/11/2022

Votants : 7

Votes pour : 7

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

M. Le Président informe les membres du Comité que, pour permettre au Syndicat Intercommunal de Flaine de verser la subvention de la Garderie Les P'tits Loups, en début d'année 2023, avant le vote du budget primitif 2023, il est proposé de verser la subvention sous la forme d'un premier acompte 2023, calculé sur la base de la subvention votée au budget 2022, à savoir 15 000 €.

La subvention sera donc versée sous la forme d'un premier acompte de 7 500 € en janvier 2023.

Après le vote du budget primitif 2023, une éventuelle régularisation sera effectuée et le solde sera versé.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER

